

Editorial



Le gouvernement, isolé, prétend « accélérer les réformes », les salariés, les enseignants veulent y mettre fin. Force Ouvrière prend ses responsabilités.

L'augmentation du chômage, de la précarité, la baisse des salaires, la hausse des prix... entraînent une pauvreté grandissante. La hausse de 48% à 53 % du nombre de foyers exonérés de l'impôt sur le revenu en est la traduction statistique et dont l'origine n'est pas à rechercher du côté d'une baisse de la fiscalité.

Un gouvernement sourd aux revendications ouvrières

Loin de répondre aux revendications concrètes, le Premier ministre affirme qu'il « *ne changera pas de politique* » et le Président de la République entend « *accélérer les réformes* ». Objectif : appliquer coûte que coûte le pacte de responsabilité avec ses 50 milliards d'euros d'économies sur les services publics et la réforme territoriale.

Un gouvernement à tel point isolé que 9 français sur 10 ne lui font pas confiance. Un gouvernement qui a vu les confédérations FO et CGT quitter la conférence sociale début juillet, suivies par la FSU et Solidaire au lendemain des grèves à la SNCF, à la SNCM, à La Poste, dans l'Education nationale... Sourd aux revendications d'abandon du pacte de responsabilité, d'abandon des réformes de territorialisation destructrices du statut et des services publics, le gouvernement reprend l'offensive dès le 10 septembre avec l'objectif d'atteindre 500 000 apprentis dont 10 000 dans la Fonction publique contre l'enseignement professionnel public en lycée professionnel.

Avec son décret du 20 août, le ministre annualise le service des remplaçants

Le ministre Hamon a publié le 20 août le décret qui annualise les obligations de service des remplaçants sans garantie sur les conditions de récupération. Il annonce que 100% des écoles appliqueront le décret Peillon ou le décret Hamon à la rentrée 2014.

Le ministre peut feindre d'ignorer les grèves et les manifestations qui ont eut lieu jusqu'à fin juin, les votes au CTM et au CSE, la déclaration FNEC FP-FO /FO Territoriaux/CGT-Educ'action/ CGT SP/SUD-Educ et SUD-Collectivité du 26 mai : « *Le nouveau ministre doit (...) retirer le décret de 2013. C'est le seul assouplissement possible* ». Il peut mépriser les parents, menacer les élus, rien n'y fait : le rejet de la réforme des rythmes scolaires est intact.

Les enseignants n'en veulent pas, ils veulent l'abrogation des décrets Peillon/Hamon, aujourd'hui comme hier

Il ne devrait pas oublier que son prédécesseur avait tenu le même langage pour la rentrée 2013. On sait ce qu'il en est advenu : seulement 18% des communes ont appliqué le décret et le ministre a été remercié. Pour ce qui est du « *remerciement* » de son successeur, c'est chose faite depuis 24 heures. Quant à la mise en place effective des décrets Peillon/Hamon, FO mettra tout en œuvre pour qu'ils soient abrogés.

Dès la prérentrée, tous les problèmes vont ressurgir et ils sont nombreux : annualisation du service des titulaires-remplaçants, situation des stagiaires, utilisation et réquisition des salles de classes pour les activités péri scolaires... sans oublier les problèmes de sécurité et de laïcité liés au recours massif aux associations.

Dès la rentrée, le SNUDI-FO convoque des assemblées d'adhérents, organise les réunions du personnel pour recenser tous les problèmes, prendre les initiatives pour faire aboutir les revendications: abrogation des décrets Peillon/Hamon, création de tous les postes nécessaires, abandon du pacte de responsabilité.

La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève pour la rentrée. ■

Montreuil le 26 août 2014

Norbert Trichard
Secrétaire général